



Diagnostic de fonctionnement du système d'assainissement

Contrôle réalisé par **THEO FASSEUR** le **15/07/2021**

Date du précédent contrôle : **16/06/2014**

Nature du précédent contrôle : **Diagnostic de bon fonctionnement**

Date de réalisation de la filière d'assainissement non collectif : **2004**



Les informations indiquées sur ce rapport sont établies au jour de la visite, en fonction des éléments qui ont pu être contrôlés ainsi que les déclarations recueillies auprès du demandeur, du propriétaire ou de la personne présente lors de la visite.

Merci de contacter le SPANC pour tout changement (adresse, propriétaire, travaux).

INSTALLATION CONTRÔLÉE

PATRICK LEQUETTE
LES COMBELLES
24220 MOUZENS
Section et n° de parcelle : **C333**
Type de logement : **Principal**

ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE

PATRICK LEQUETTE
LES COMBELLES
24220 MOUZENS
FRANCE
Tél. :
E-mail :

CARACTÉRISTIQUE DE L'IMMEUBLE

Nombre de chambres : **6**

Nombre de pièces principales : **7**

Type de logement : **Principal**

CARACTÉRISTIQUE DU TERRAIN

L'installation est située dans une zone à enjeu.

Type de zone : **Périmètre de protection d'un captage d'eau potable**

Nom de la zone : **Captage d'eau potable de Mouzens**

Pente du terrain recevant le traitement : **Faible (< 5%)**

Mode d'alimentation en eau potable : **Adduction publique**

Superficie de la ou les parcelles :

Présence d'un puits : **Non**

Présence d'une source : **Non**

COLLECTE DES EAUX USÉES

Type d'accès : **T de visite**

Accessible

Les eaux usées et les eaux de pluie sont collectées séparément.

Destination des eaux de pluie : **Infiltration sur la parcelle**

PRETRAITEMENT

Il existe un système de prétraitement.

Le système de prétraitement est accessible.

Il existe une fosse toutes eaux.

Nombre de fosse toutes eaux : **1**

Volume en litre : **Nous ignorons le volume de la fosse toutes eaux.**

Accessibilité : **La fosse toutes eaux est accessible.**

La fosse toutes eaux ne présente pas de signe d'altération.

Commentaire : **Attention aux lingettes qui peuvent nuire au bon fonctionnement du système.**

Il existe un préfiltre.

Accessibilité : **Le système de préfiltre est accessible.**

Emplacement du préfiltre : **Intégré à la fosse**

Volume en litre : **Nous ignorons le volume du préfiltre.**

Type de préfiltre intégré :

Le préfiltre ne présente pas de signe d'altération.

L'écoulement est correct.

VIDANGE

Date de dernière vidange : **Août 2020**

Bordereau : **Oui**

Entreprise agréée : **Oui**

Nom du vidangeur : **M. ANDRIEUX Sylvain**

Hauteur de boues : **-5%**

La vidange semble-t-elle nécessaire ? **Non**



Pour information, la périodicité de vidange de la fosse doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse et 30 % pour une micro station. Elle doit impérativement être effectuée par une entreprise agréée.

TRAITEMENT

Il existe un système de traitement.

Type de traitement : **Filtre à sable vertical drainé**

Précision sur le traitement : **35m²**

Installation située à plus de:

- 5m de l'habitation : **Oui**
- 3m de la limite de propriété : **Oui**
- 3m des arbres : **Oui**
- 35m d'un captage d'eau potable : **Oui**

*Pour information, tout captage d'eau utilisé pour la consommation humaine doit être déclaré en mairie (formulaire CERFA n°13837*01).*

VENTILATION

Aucun élément n'atteste la présence d'une ventilation primaire.

La Ventilation primaire ou décompression, permet une meilleure évacuation des eaux usées.

Il existe une ventilation secondaire.

Diamètre en mm : **100**

Une ventilation secondaire permet un meilleur fonctionnement et limite la corrosion sur les fosses en béton.

REGARD AVANT TRAITEMENT

Il existe un regard avant traitement.

Le regard est accessible.

Le regard ne présente pas de signes d'altération.

Nettoyage à prévoir : **Non**

REGARD DE CONTROLE

Il existe un regard de contrôle.

Type de regard : **Regard**

Le regard de contrôle est accessible.

Le regard de contrôle ne présente pas de signe d'altération.

Nettoyage à prévoir : **Non**

Un regard de contrôle propre et sec est un signe de bon fonctionnement de votre installation.

CONTRAINTES TERRAIN

Réaménagement du terrain depuis la dernière visite : **Non**

Réalisation des travaux notifiés dans le précédent rapport : **Aucun**

DYSFONCTIONNEMENT

Aucun dysfonctionnement observé au niveau du traitement.

DISPERSION DES EFFLUENTS

Aucun rejet d'effluent n'a été constaté.

Effluent : Terme générique désignant une eau résiduaire et plus généralement tout rejet liquide véhiculant une certaine charge polluante.

Pour information, le règlement du service est consultable et téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes, <http://cc-vallee-dordogne-foret-bessede.fr>, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

CONCLUSION

PATRICK LEQUETTE
LES COMBELLES
24220 MOUZENS

Section et n° de parcelle : **C333**
Diagnostic de bon fonctionnement du **15/07/2021**

L'installation est située dans une zone à enjeu.

Type de zone : **Périmètre de protection d'un captage d'eau potable**

Nom de la zone : **Captage d'eau potable de Mouzens**

L'installation d'assainissement non collectif est **CONFORME**.

AVIS DU TECHNICIEN

- Maintenir toutes les installations accessibles pour les contrôles et les entretiens, vérifier leurs états et effectuer les entretiens nécessaires au moins une fois par an. (Aménagement des accès pour faciliter l'entretien : réhausse, filet, sac plastique...)
- La vidange de la fosse doit être effectuée, par une entreprise agréée, lorsque le volume de boues atteint 50% du volume utile de la fosse (environ 50cm). Le bordereau de suivi des matières de vidange doit être conservé pour le présenter au SPANC.
- Le préfiltre doit être nettoyé à l'eau claire 1 fois par an, en dehors de la fosse.
- En cas de dysfonctionnement nécessitant de gros travaux, le SPANC doit être contacté avant le début des travaux, pour que ceux-ci soient effectués en conformité avec les nouvelles réglementations.

AVIS DU PRESIDENT

- Dispositif complet, en bon état de fonctionnement, sans impact sur le milieu et sans risque apparent (pas de résurgence ou de rejet constaté).

AVIS DU MAIRE

- Aucun rejet apparent et aucun risque immédiat pour la salubrité publique.
- Cependant, l'installation est située dans une zone à enjeu sanitaire: périmètre de protection éloigné du captage d'eau potable de Mouzens. Ceci implique la mise en conformité de l'installation dans un délai de 4 ans.

L'installation est conforme aux arrêtés du 7 septembre 2009, du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012.

Travaux à effectuer :

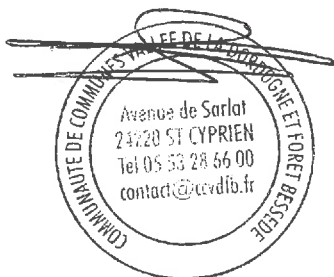
En cas de vente du bien immobilier, aucun travaux n'est nécessaire.

A fin d'assurer la conformité des installations, contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes avant tous travaux d'assainissement (installations neuves ou réhabilitations).

Fait à Saint Cyprien le 15/07/2021
Le Technicien THEO FASSEUR



Fait à Saint Cyprien le 21/07/2021
Pour le Président S. ORHAND
Le Vice-Président J.B LA LUE



Fait à MOUZENS
Le 30/07/2021
Le Maire

